



## 15ème législature

<b>Question N° : 38567</b>	De <b>M. François de Rugy</b> ( La République en Marche - Loire-Atlantique )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Solidarités et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> >santé	<b>Tête d'analyse</b> >Covidliste et son opportunité dans l'optimisation de la campagne vaccinale	<b>Analyse</b> > Covidliste et son opportunité dans l'optimisation de la campagne vaccinale.
Question publiée au JO le : <b>27/04/2021</b> Réponse publiée au JO le : <b>02/11/2021</b> page : <b>7999</b>		

### Texte de la question

M. François de Rugy attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé à propos de l'application française Covidliste, et de l'opportunité que cet outil peut représenter pour accélérer et optimiser la campagne de vaccination en France. Lancée le 30 mars 2021 par deux développeurs informatiques et un médecin de l'hôpital Foch de Suresnes, cette application repose sur un principe simple : elle met à disposition des centres de vaccination (331 centres partenaires à travers la France) un outil pour notifier aux personnes qui le souhaitent de se faire vacciner avec des doses destinées à être jetées, dans le cas où un rendez-vous pour une injection ne peut être honoré. Les créateurs de cette application affirment d'une part être en mesure de notifier les publics prioritaires efficacement, en fonction des informations inscrites par les personnes sur leur plateforme (près de 700 000 volontaires), et d'autre part qu'une quantité significative de doses pourrait être efficacement fléchée, leur slogan « Aucune dose perdue » résumant ainsi l'enjeu. La plateforme, créée de toute main par des particuliers, connaît une croissance spectaculaire ; il existe toutefois des freins à cette croissance si les pouvoirs publics ne se saisissent pas de ce sujet. Il lui demande si des réflexions sont actuellement en cours pour prendre attache avec les développeurs de cette application, en vue d'une collaboration pour optimiser le rythme de vaccination en France.

### Texte de la réponse

Les pouvoirs publics ont encouragé activement les initiatives citoyennes telles que Covidliste, qui permettent d'optimiser la stratégie vaccinale sur le territoire national en évitant la perte de doses. Pour preuve de cette complémentarité entre pouvoirs publics et initiatives citoyennes, en mai 2021 le ministère des solidarités et de la santé a octroyé une subvention de 35 000 euros à cette structure portée par plus de 150 bénévoles.